



Objet : Réponse à la demande d'information des concurrents relative à l'AO N° 15/2022

A la suite des demandes de clarification des concurrents, nous vous communiquons les informations suivantes :

Question :

Pour le lot N° 2 : Machine de traction capacité 600 kN.

1. Le CPS demande une machine de traction 600kN hydraulique avec une course entre traverse de 1750 mm. Sur notre machine 600kN électromécanique avec têtes hydrauliques, la course maximale est de 1145mm. Pouvons nous répondre avec ces spécifications ?
2. Nous vous prions de nous préciser pour une machine hydraulique :
 - a) La dimension minimale que doit avoir l'espace de traction.
 - b) La valeur minimale que doit atteindre la course de la traverse de la machine de traction.
 - c) La vitesse minimale que doit atteindre la vitesse de la traverse de la machine de traction.
 - d) La télécommande peut-elle être sans affichage numérique ?
 - e) L'extensomètre de la machine peut-il être numérique manuel ?

Pour le lot N° 3 : Microscope optique.

3. Pour la fourniture des logiciels des machines, on comprend la mise à disposition des logiciels, les moyens pour les installer et les mettre à jour. Veuillez nous confirmer cette compréhension.
4. Les logiciels peuvent-ils être en anglais ?
5. Selon les spécifications techniques s'agit-il d'un microscope inversé ou droit ?
6. Merci de confirmer votre accord pour un champ 22 au lieu de 23 mm.
7. Merci de confirmer votre accord pour course de mise au point 9 au lieu de 10 mm).
8. Merci de confirmer si le DIC est bien demandé ?

Réponse :

Pour le lot N° 2 : Machine de traction capacité 600 kN.

1. Oui, vous pouvez effectivement répondre avec les spécifications proposées.
2. Pour les précisions demandées :
 - a) La dimension minimale que doit avoir l'espace de traction est 800mm.
 - b) La valeur minimale que doit atteindre la course de la traverse de la machine de traction est 200mm.
 - c) Les vitesses doivent être conformes à la norme NM ISO 6892-1 :
 - ✓ Vitesse de montée en charge : 6 à 60 MPa/s ;
 - ✓ Vitesse de déformation : 0,008 s-1.
 - d) Oui, la télécommande peut être sans affichage numérique.
 - e) Non, il doit être automatique et ineffaçable avec la machine (logiciel).

Pour le lot N° 3 : Microscope optique.

3. Pour la machine de traction, la fourniture concernant le logiciel doit comprendre :
 - ✓ L'installation du logiciel,
 - ✓ Le 'setup' du logiciel nécessaire pour réinstaller le logiciel (cas d'utilisation d'un nouvel ordinateur).
4. Non, les logiciels ne peuvent être qu'en langue française.
5. Il s'agit d'un microscope inversé.
6. La taille du champ du microscope doit être 10X/23 Br. Foc.
7. La course de mise est de Z= 10 mm.
8. Oui le C-DIC est bien demandé

Pour tout complément d'information veuillez nous contacter à l'adresse suivante : dir.dlaa@lpee.ma.